

Concours: Billets Heol

Présentation du projet Heol:

Dans le cadre de sa mission de promotion de l'ESS et de renforcement des acteurs de l'ESS, l'ADESS Pays de Brest travaille avec différents acteurs à la mise en place d'une monnaie complémentaire locale. A travers cet outil nous souhaitons dynamiser les échanges de biens et services respectant les valeurs et les principes de l'économie sociale et solidaire. Le lancement officiel de la monnaie aura lieu en novembre 2011.

Objet du concours:

Nous avons opté pour une monnaie papier car cela nous semble dans un premier temps plus simple d'utilisation et pédagogiquement adapté à la sensibilisation du plus grand nombre à cette monnaie.

Afin de réaliser des billets attractifs, distinctifs et esthétiques, nous avons choisi de solliciter les artistes amateurs et professionnels du territoire. Cette monnaie a pour objet de valoriser un territoire, il nous semble donc important que les billets soient aussi un support de valorisation locale.

Ainsi nous proposons à chaque personne qui le souhaite de nous envoyer des propositions de graphisme pour les 5 billets heol:

1 heol, 2 heol, 5 heol, 10 heol, 20 heol.

Modalité du concours:

Le concours est ouvert du 15 juillet ou 15 septembre 2011.

Nous acceptons toute proposition de graphisme: dessin, gravure, photo, collage....

Les propositions doivent concerner les 5 billets heol (graphisme différents pour chaque billet ou similaire).

Un collectif d'artistes peut candidater.

Contrainte du graphisme:

Dimension des billets: les propositions doivent être adaptées au format d'un billet (soit environ largeur entre 6 et 7 cm et longueur entre 12,5 et 13,5 cm). Tous les billets auront le même format.

Mentions obligatoires: valeur du billet (si écrit en lettre: une face français et une face breton), nom de la monnaie, logo de la monnaie (dans la proposition de graphisme), sur une face faire apparaître des cases pour coller les vignettes de la fonte (10 cases).

Résultat du concours:

Le comité de pilotage de la monnaie se réunira entre le 15 et le 20 septembre pour sélectionner 5 propositions.

Ces 5 propositions seront proposées aux votes des habitants du Pays de Brest par internet (concours

accessible sur le site eco-sol-brest.net mais diffusé via différents réseaux internet). Le vote sera ouvert du 20 septembre au 5 octobre 2011.

La proposition ayant recueillie le plus de voix sera celle retenue pour apparaître sur les billets Heol. Le nom de l'artiste sera indiqué sur les billets.

Engagement des candidats:

Toutes les personnes qui répondent au concours s'engagent à donner à l'ADESS Pays de Brest le droit d'auteur, d'utilisation et de diffusion du graphisme proposé dans le cadre de la réalisation et de l'utilisation des billets Heol et dans le cadre général du réseau de la monnaie Heol.

Contact et envoi des propositions:

Les propositions sont à envoyer sous format numérique (CD) à :

ADESS Pays de Brest/49 rue Robespierre/29200 Brest

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter:

Noa SOUDEE
ADESS Pays de Brest
tel: 02 98 03 83 93
Mel: njsoudee@adesspaysdebrest.infini.fr

Exemple de billets de monnaie locale:

Abeille à Villeneuve sur Lot



Shilling à Worgl (Autriche)



Figure 1 : Bon du travail de 1 schilling, avec à droite les timbres collés pour qu'il garde sa valeur d'origine

